

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 2141)

N° AS278

AMENDEMENT

présenté par

Mme Legrain, Mme Abomangoli, Mme Battistel, M. Boyard, Mme Cathala, Mme Garin,
Mme Keloua Hachi, Mme Lebon, Mme Leboucher, Mme Récalde, Mme Regol,
Mme Sandrine Rousseau et Mme Thiébault-Martinez

ARTICLE 42

<p>Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.</p>
